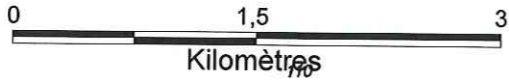


LEGENDE :

- Canalisation de la Barasse
- Canalisation de Gardanne
- Canalisation vestige
- Protection cathodique
- Cavaliers béton
- Anodes
- Corps morts



Commune de Cassis

Concession d'occupation du Domaine Public Maritime en dehors des ports. Canalisations de transfert de l'usine de production d'alumine de Gardanne et de la Barasse

Echelle : 1/ 45 000e
 Date : Décembre 2015
 Le Préfet des Bouches-du-Rhône
 Marseille le 28 DEC. 2015

(Le Préfet)

Préfet des Bouches-du-Rhône
 Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Bouches-du-Rhône
 Service Mer, Eau et Environnement
 Pôle Stratégie et Gestion D.P.M.
 16 rue Antoine Zattara
 13 332 Marseille CEDEX 3
 Téléphone : 04 91 28 54 67
 Télécopie : 04 91 28 54 11